

«Un péril de plus pour la biodiversité»

NATURE Pour le biologiste Raphaël Arlettaz, la loi sur la chasse affaiblit les espèces menacées au pire moment.

PAR CHRISTIANE IMSAND

Professeur de biologie de la conservation et d'écologie de la restauration à l'Université de Berne, Raphaël Arlettaz place le maintien de la biodiversité au centre de sa réflexion. Il ne comprend pas la voie choisie avec la révision de la chasse. «On n'a pas encore pris la mesure de ce qui est en train de se passer», souligne-t-il. «De nombreuses espèces sont en danger, à cause de la destruction de leur habitat. Comment peut-on mettre sous toit une loi qui affaiblit leur protection, tout en augmentant la pression sur la faune, qui est déjà très impactée? C'est incompréhensible.» Interview.



“Le problème n'est pas la chasse en tant que telle, mais sa gestion, donc son encadrement.”

RAPHAËL ARLETTAZ
PROFESSEUR DE BIOLOGIE

La chasse est-elle une menace pour la biodiversité?

Le problème n'est pas la chasse en tant que telle, mais sa gestion, donc son encadrement. La plupart des grands animaux ont été exterminés au 19^e siècle. Il a fallu réintroduire, par exemple, le bouquetin, le cerf et le lynx pour restaurer l'équilibre au sein de nos écosystèmes de montagne, très appauvris à la fin du 19^e siècle. Toutes ces espèces avaient en effet été réduites à néant par la chasse. Cela montre à quel point il est nécessaire de canaliser l'activité des chasseurs, d'autant plus qu'ils ont de la peine à partager



La révision de la loi sur la chasse suscite un feu nourri d'opposants. KEYSTONE

ger le territoire avec les grands prédateurs, qu'ils perçoivent uniquement comme des concurrents.

Que reprochez-vous à la réforme?

La loi actuelle repose sur la triologie protection, régulation et exploitation par la chasse,

mais sa révision affaiblit tout ce qui relève de la protection, au profit du pôle de la chasse. Nous avons, maintenant, une loi qui met en danger les espèces protégées, qui deviennent toutes potentiellement des espèces régulables. C'est du jamais vu!

Le loup est au centre des discussions. Le moment n'est-il pas venu de mieux réguler sa population, compte tenu de son expansion?

On peut déjà réguler le loup. Preuve en est que les Grisons viennent de recevoir l'autorisation d'éliminer la moitié de la

meute du Calanda. Ce qui est nouveau, c'est que des tirs préventifs peuvent être effectués jusque dans les districts francs fédéraux (rebaptisés sites de protection de la faune par la nouvelle loi), qui ont pourtant pour but de protéger la faune de la chasse. C'est totalement contradictoire. Par ailleurs, la loi opère un transfert de compétences en faveur des cantons, qui auront plus de flexibilité pour gérer les espèces protégées. Or les autorités cantonales, plus susceptibles de subir la pression des lobbies, risquent de n'avoir pas la même retenue que la Confédération.

L'expansion du loup ne modifie-t-elle pas la donne?

Je vous rappelle que c'est une espèce qui avait été exterminée de notre territoire par les armes à feu et le poison, à l'instar du bouquetin, du cerf, du chevreuil, du castor, du gypaète barbu, du lynx et de l'ours. Qui peut, aujourd'hui, imaginer qu'il y a 150 ans, il n'y avait plus de cerfs en Suisse? S'il y a une anomalie, c'est la disparition de cette grande faune durant un peu plus d'un siècle, pas son retour actuel. Aujourd'hui, le loup est en expansion dans notre pays, non parce qu'il a été réintroduit via des lâchers (car il nous revient naturellement du sud), mais parce

que son garde-manger est largement reconstitué. Le loup s'en prend en particulier aux cerfs, dont on tente, à grande peine, de contenir l'augmentation via des chasses spéciales. Chasseurs et prédateurs auraient tout intérêt à «collaborer» dans cette tâche de régulation. Le loup s'en prend, bien sûr, aussi aux moutons quand l'occasion se présente, mais ce n'est pas sa nourriture de base. Il faut réapprendre à vivre avec les grands prédateurs, comme nos ancêtres l'ont fait depuis la fin des glaciations.

Comment?

En s'inspirant de ce qui se faisait autrefois en matière de protection des troupeaux. Il y a toujours eu des bergers à demeure et des chiens de protection auprès de nos troupeaux, sauf durant un peu plus d'un siècle. C'est donc ce petit siècle qui représente une anomalie. À l'origine, le saint-bernard n'avait pas pour vocation de reconforter les randonneurs égarés avec un petit tonneau d'eau-de-vie. C'est une race de type mastiff (comme le chien des Pyrénées), les mastiffs étant quasi tous des chiens dédiés à la protection contre les grands prédateurs. Je constate qu'on a oublié jusqu'à l'idée de la fonction originelle de cette race de chien!

«Le loup n'est qu'une espèce parmi 45 000 autres»

N'y a-t-il pas un arbitrage à faire entre les activités humaines et les besoins de la faune?

Cette loi n'est pas une loi sur le loup, mais une loi sur la chasse, la protection des mammifères et des oiseaux sauvages. Le loup n'est qu'une espèce parmi 45 000 autres en Suisse. La loi affaiblit la protection d'autres espèces protégées, en particulier dans le monde des oiseaux. Il est, par exemple, incompréhensible de maintenir le lagopède alpin, dite aussi perdrix des neiges, dans les espèces chassables, alors que ses effectifs plongent, sous l'effet conjugué des changements climatiques et des activités de sports de neige. Malgré son statut toujours plus précaire,

le Valais a doublé le tableau de chasse de cette espèce au cours des dernières décennies. Cette activité cynégétique n'est tout simplement plus durable, ce qu'exige pourtant la nouvelle loi dans son préambule... Voyez aussi la bécasse des bois. On continue à autoriser son tir, en prétextant que l'on prélève essentiellement des migrateurs venus de Russie. On sait pourtant que beaucoup d'individus indigènes tombent sous le fusil. L'espèce est quasiment éteinte sur le Plateau suisse.

La crise climatique ne rend-elle pas ces problèmes secondaires?

Nous sommes, aujourd'hui, confrontés à deux grands problèmes environnemen-

taux: la destruction du climat et l'érosion de la biodiversité, qui résulte de la dégradation systématique des écosystèmes naturels. Nous vivons actuellement la sixième extinction de masse des espèces, et c'est le moment que la Suisse choisit pour affaiblir leur protection: 70% des populations d'insectes ont disparu en Europe au cours de quelques décennies. On a perdu 400 millions d'oiseaux sur le Vieux Continent. Cette perte de biodiversité est due aux activités humaines. Et elle est bien antérieure à la crise climatique. On ne peut pas s'en laver les mains simplement parce que d'autres problèmes ont simultanément causés par l'activi-